

Bretagne, Finistère, Pont-l'Abbé, Ty Kare

Un indice d'occupation antique des I^{er} et II^e siècles de notre ère

sous la direction de

Sandra Sicard



Inrap Grand Ouest

Octobre 2018

Bretagne, Finistère, Pont l'Abbé, Ty Kare

Un indice d'occupation antique des I^{er} et II^e siècles de notre ère.

sous la direction de

Sandra Sicard

par

Richard Delage
Sandra Sicard

avec la collaboration de

Hervé Morzadec

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

Octobre 2018

Sommaire

1 Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	Etat du site
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
18	Projet d'intervention
20	Arrêté de désignation

2 Résultats

25	1. Le cadre de l'opération
25	1.1 Circonstance de l'opération
25	1.2 Cadre géographique et topographique général
26	1.3 Contexte géologique
27	1.4 Contexte archéologique
27	1.5 Stratégie et méthodes mises en œuvre
31	2. Résultats de l'intervention
31	2.1 Description générale
31	2.2 Description par tranchée
39	2.3 Etude du corpus céramique
43	3. Conclusion
43	Bibliographie
44	Table des illustrations

3 Inventaires techniques

46	Inventaire des faits
47	Inventaire du mobilier céramique
48	Inventaire des autres mobiliers en terre cuite
48	Inventaire du mobilier métallique



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents



Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Finistère

Commune
Pont l'Abbé

Adresse ou lieu-dit
Ty Kare

Codes

code INSEE
29 220

Numéro de dossier Patriarche

Numéro de l'entité archéologique

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x(L93): 161 594
y(L93): 677 43 59
z(L93): 19m NGF

Références cadastrales

Commune
Pont l'Abbé

Année

Section(s) et parcelle(s)
C, , 910, 903p

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain
OGEC de Pont l'Abbé

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2018-110

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2018-216

Référence du projet Inrap
D 123 296

**Maître d'ouvrage des travaux
d'aménagement**
OGEC de Pont l'Abbé

Nature de l'aménagement
Construction d'un bâtiment et
aménagement d'une piste pour
poids lourds

Opérateur d'archéologie
Inrap Grand-Ouest

**Responsable scientifique de
l'opération**
Sandra Sicard, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné cedex
grand-ouest@inrap.fr
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50 coordination

Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic
du 06/08/2018 au 10/08/2018

post-fouille
Août 2018

Emprise du diagnostic

Emprise prescrite
23 369m²

Emprise diagnostiquée
3683 m²

Ratio
15.7 %

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Four
- Fosse
- Fosse parcellaire
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Stèles

Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
-

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Sandra Sicard, Inrap	Responsable d'Opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant AST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne, Inrap	Logisticien	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruault, Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération

Intervenants technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire	Entreprise de terrassement	Pelle mécanique avec chauffeur

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Sandra Sicard, Inrap	Responsable d'opération	Réalisation de l'opération
Hervé Morzadec, Inrap	Travaux de terrain	Technicien
François Eluard	Topographe	Relévéés de terrain

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Sandra Sicard, Inrap	Responsable d'opération	Responsable scientifique
Richard Delage	Céramologue	Etude du mobilier céramique

Notice scientifique

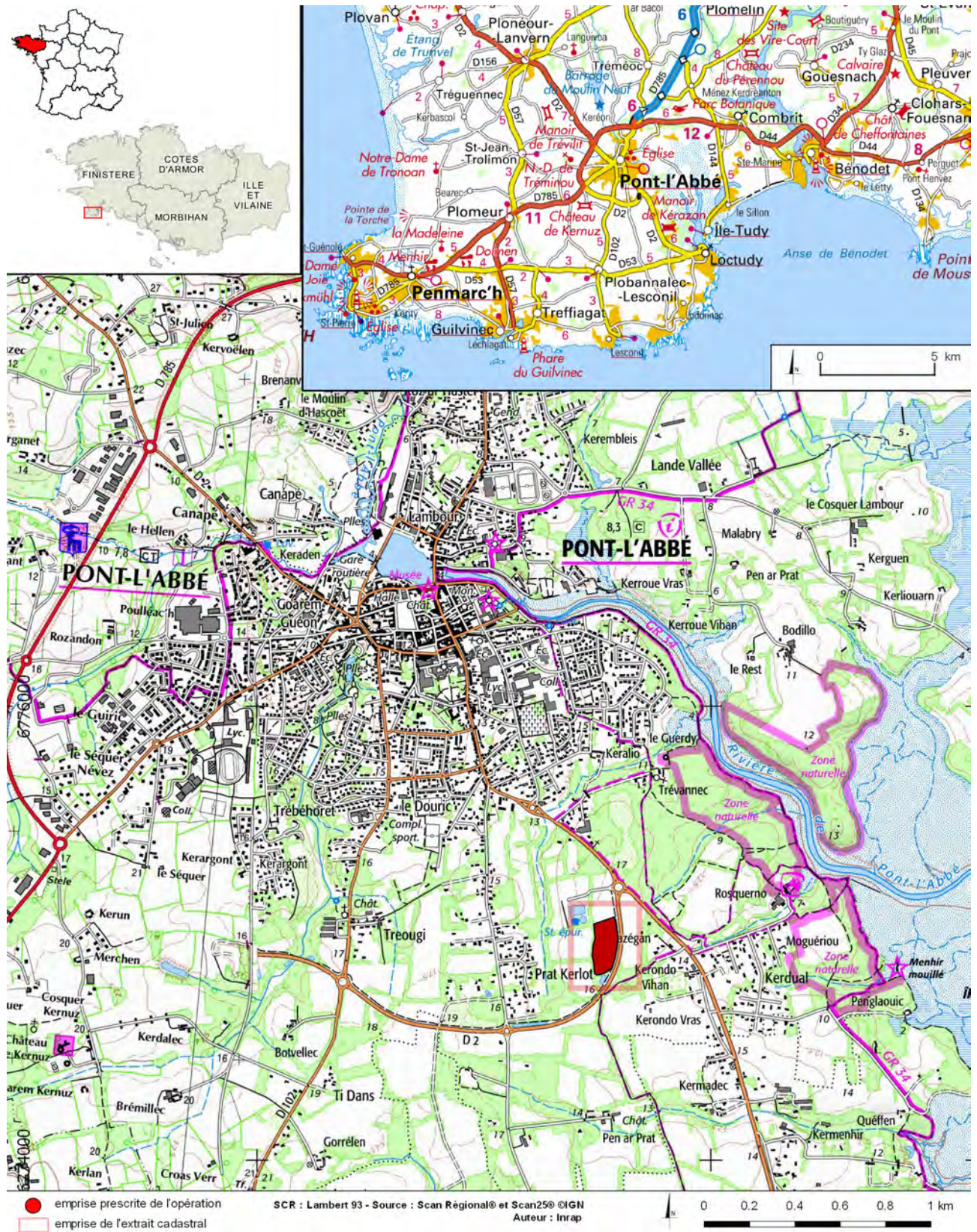
L'emprise du diagnostic prescrit au lieu-dit Ty Kare à Pont l'Abbé sur une superficie de 23 369m² est bordée par la départementale D2 qui la sépare d'un site médiéval répertorié à la carte archéologique sous le numéro 29 220 0019 qui a livré des fosses, des fossés et des empierrements.

Les résultats du diagnostic n'ont pas confirmé la développement de cet indice sur la parcelle, mais ont révélé l'existence d'une petite occupation antique limitée à la partie nord-ouest de l'emprise et matérialisée par quelques fossés et fosses peu denses et très arasés. Le mobilier céramique associé indique une occupation homogène comprise entre le I^{er} et le II^e siècle de notre ère.

Etat du site

A l'issue de l'opération, les tranchées ont été rebouchées.

Localisation de l'opération



Arrêté de prescription

D123296



COURRIER REÇU LE
09 AVR. 2018

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

INRAP GO

Arrêté n° 2018-110 du 4 avril 2018

ARRÊTÉ n° 2018-110 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région de Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 SG.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis de construire n° PC 29 220 17 00064, déposé par l'OGEC Groupe Scolaire Saint-Gabriel en date du 30 novembre 2017, relatif au projet de construction d'un bâtiment d'enseignement et aménagement d'une piste pour poids lourds, sur un terrain situé à Pont-l'Abbé, Ty Kare (29), reçu le 30 mars 2018 par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, ces derniers sont situés dans une zone où ont été mis au jour des vestiges d'habitats médiévaux en 2006, au niveau de l'emprise de la route départementale n° 2, et se développant de part et d'autre de ce tracé mitoyen du terrain concerné par les futurs travaux (ZPPA-2015-0327) ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère

Communes : Pont-l'Abbé
Lieu-dit : Ty Käre
Cadastre : section : C parcelles : 910-903p

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 23 369 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'OGEC Groupe Scolaire Saint-Gabriel (à l'attention de Mme Martine OLIVIER), rue Jean Lautredou – 29120 Pont-l'Abbé, à la Mission archéologique du Conseil départemental du Finistère et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 4 avril 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :
OGEC Groupe Scolaire Saint-Gabriel
CC Pays Bigouden Sud
CD.29
Inrap

Copie :
Commune de Pont-l'Abbé



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2018-110
portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

région :	Bretagne	
département :	Finistère	
commune :	Pont-l'Abbé	
lieu-dit :	Ty Kare	
cadastre :	section : C	parcelles : 910-903p
propriétaire :		
pétitionnaire:	OGEC Groupe Scolaire Saint-Gabriel	

Emprise du diagnostic archéologique : 23 369 m²

Principes méthodologiques :

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux. Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, le 4 avril 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Projet d'intervention

Diagnostic archéologique D123296

PONT L'ABBE (29), TY KARE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Finistère
Commune	Pont-l'Abbé		
Lieu-dit	LIEU-DIT NON RENSEIGNE		
Cadastre	Pont-l'Abbé : C 910, 903p		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2018-110	09-04-2018	23369 m ²	17/04/2018	18/04/18
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2018-110, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Sandrine Barbeau

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	3 jours	2 jours
Technicien	2 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Une pelle à chenilles	2 jours	1 jour

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jour
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramologue)		5 jours
Topographe	1 jour	1 jour


Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Une pelle à chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
6 jours	6 jours	Juin 2018

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu 

Arrêté de désignation



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2018-214 du 3 juillet 2018

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2018-214 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2018-110

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2018-110 du 4 avril 2018 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Pont-l'Abbé, Ty Kare (29) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Sandra SICARD (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2018-110.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Sandra SICARD.

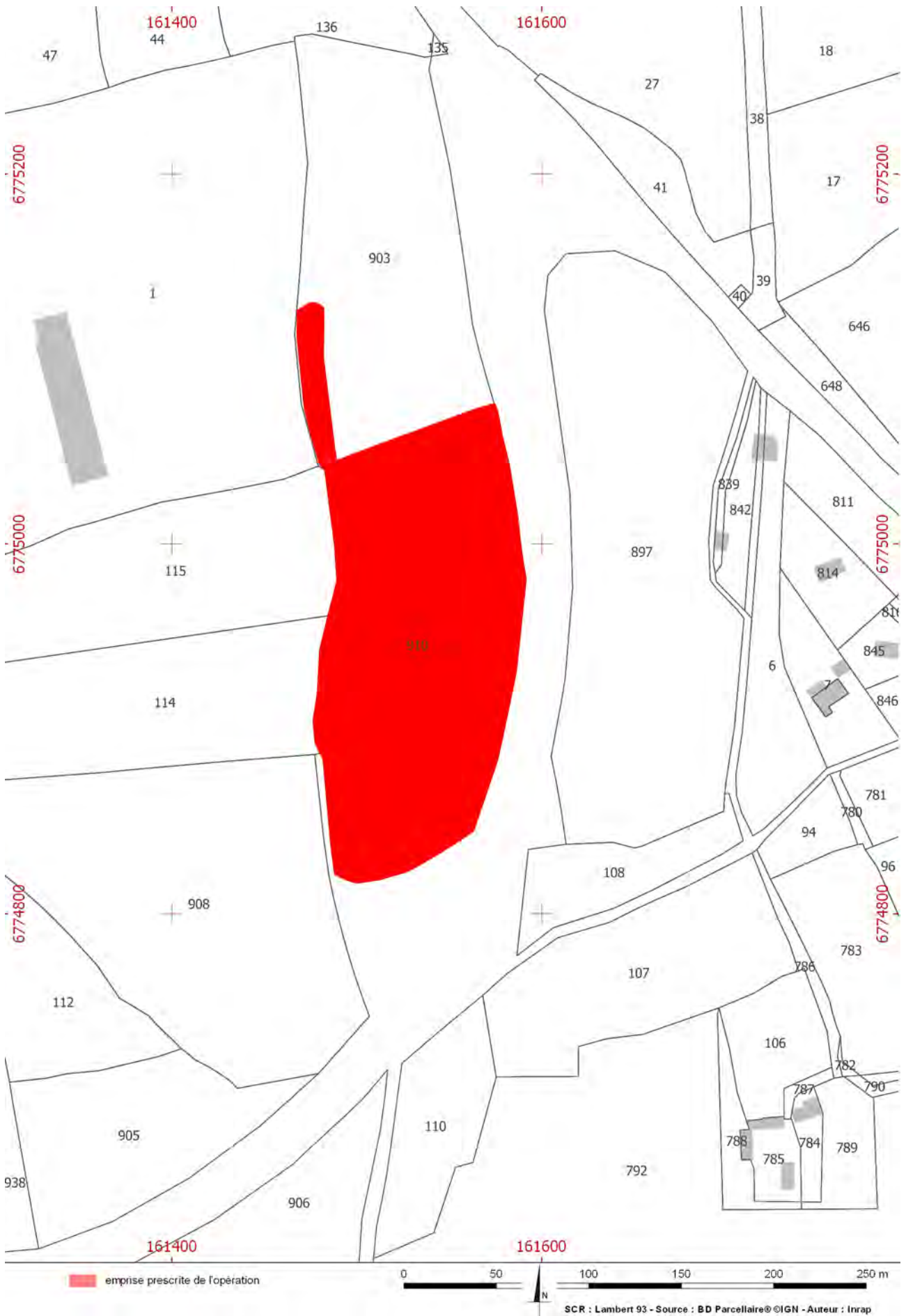
Fait à Rennes, le 3 juillet 2018

Pour le Préfet de la région Bretagne,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

Destinataire :
Mme Sandra SICARD

Copie :
Inrap
Commune de Pont-l'Abbé



II. Résultats

1. Le cadre de l'opération

1.1 Circonstance de l'opération

Dans le cadre du dépôt d'un permis de construire pour la construction d'un bâtiment d'enseignement et de l'aménagement d'une piste pour poids lourd, un diagnostic archéologique a été prescrit au lieu-dit Ty Kare, sur la commune de Pont l'Abbé, les futurs travaux étant susceptibles de porter atteinte à d'éventuels vestiges archéologiques.

La surface prescrite, d'une surface de 23369m² est en effet contigue à une zone où ont été mis au jour des vestiges d'habitats médiévaux en 2006, au niveau de la départementale D2.

1.2 Cadre géographique et topographique général

Situé dans le département du Finistère, le projet est localisé au sud de la commune de Pont l'Abbé, au sud-ouest de Quimper.

Pont l'Abbé est une commune littorale du Finistère sud. Elle se niche en fond de ria de la rivière de Pont l'Abbé. Elle présente un relief peu marqué, constitué d'une succession de vastes plateaux peu élevés.

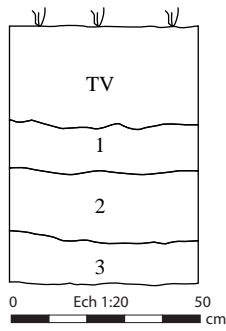
Le projet de construction d'un bâtiment d'enseignement et l'aménagement d'une piste pour poids lourds se situe au sud-est de la commune, bordée à l'est par la départementale D2 tandis qu'à l'ouest une station d'épuration et deux parcelles cultivées jouxtent l'emprise (**fig. 1**).

La rivière de Pont l'Abbé se trouve à 800m à l'est du site. Les parcelles diagnostiquées sont sises sur le rebord sud d'un petit plateau culminant à 19m NGF.



Fig. 1 Vue générale de l'emprise du diagnostic vers le nord

© S. Sicard, Inrap



US 1 : Limon loessique brun et beige (interface entre TV et US 2), hétérogène, difficile à lire

US 2 : Limon loessique beige contenant de nombreux galets de quartz

US 3 : Sommet du substrat constitué d'arène granitique avec parfois des remontées de blocs granitiques

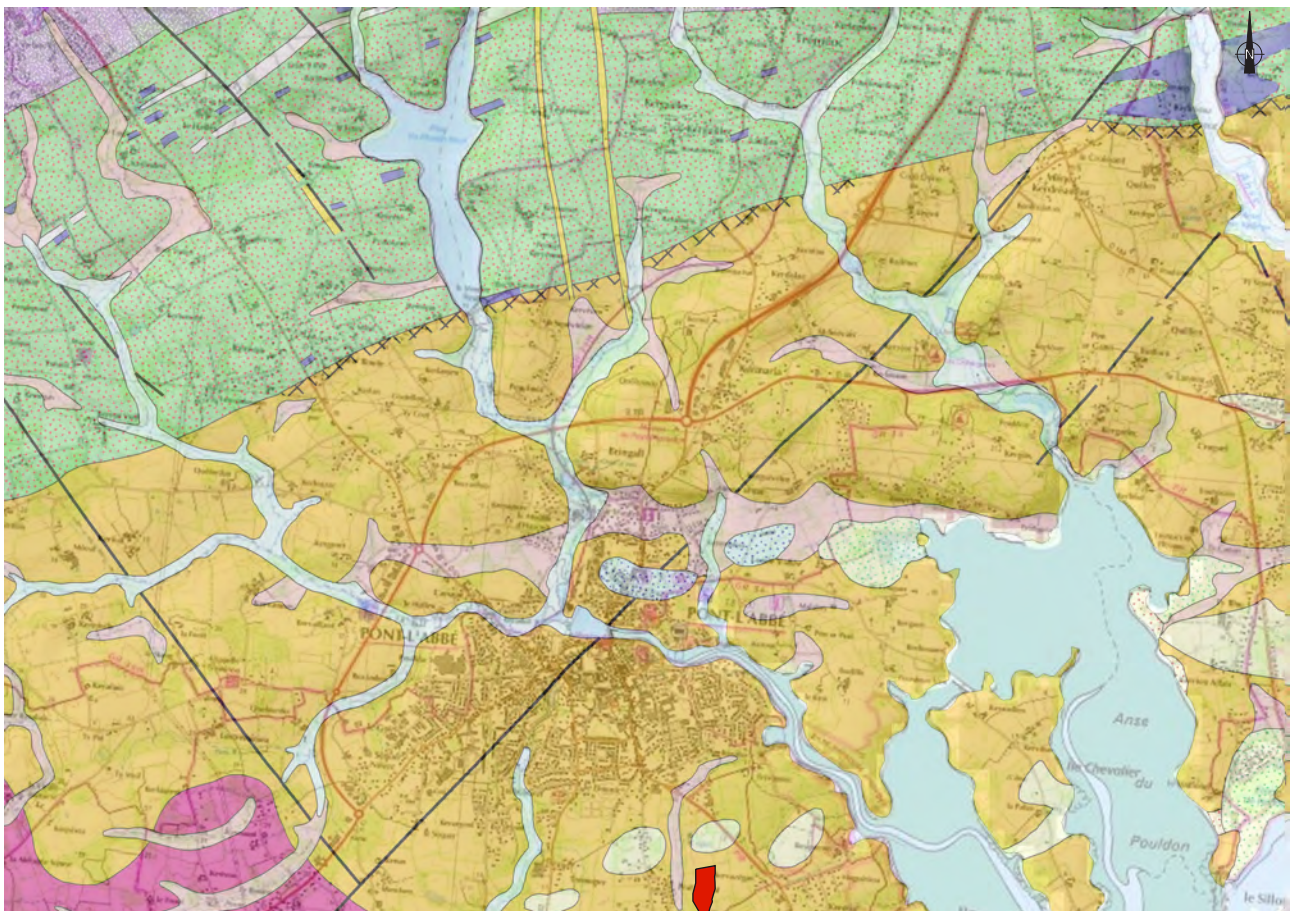
Fig. 2 Log réalisé dans la tranchée 1

© S. Sicard, Inrap

1.3 Contexte géologique

La zone de l'emprise appartient au domaine géologique sud-armoricain, constitué de roches métamorphiques ainsi que de granitoïdes d'âge varié, Carbonifère pour les leucogranites de Pont l'Abbé (entre 340 et 300 Ma). Il s'agit d'un faciès à grain moyen à grossier, de couleur blanc cassé à beige. Il est riche en muscovite et dans une moindre mesure en biotite. Son orientation est soulignée par des paillettes de mica. Le quartz est généralement en plages moyennes à grandes.

Ce granite présente une couche d'altération (arène granitique) mesurant par endroits un mètre d'épaisseur, (US 3) surmontée par un limon loessique beige à jaune contenant de nombreux galets de quartz d'une vingtaine de cm d'épaisseur (US 2). Sur celle-ci repose un limon sableux brun beige hétérogène qui constitue l'interface entre la terre végétale et l'US 2 (US 1). Son caractère hétérogène rend la détection des structures particulièrement difficile dans ce niveau. C'est donc dans l'US 2, entre -0.40cm et -0.50cm de profondeur que les structures sont visibles. A plusieurs reprises, des remontées de granite ont également rendus la lecture très difficile, particulièrement dans la tranchée 7.



- Formations périglaciaires: Formations périglaciaires de versant ("head")
- Granite de Pont-l'Abbé, faciès fin leucocrate (Domaine Méridional)
- Orthogneiss de Plonéour, faciès ocellé (Domaine Méridional)
- Gneiss fins micacés et micaschistes, groupe de Nerly (Domaine Méridional)
- Amphibolites, groupe de Nerly (Domaine Méridional)

Carte Géologique MNT Harmonisé, BRGM 2017
SCANLITTO®, ©IGNF 2014

Emprise du diagnostic

0 2000m
1/50000e

Fig. 3 Carte géologique de la région

1.4 Contexte archéologique

Vingt-cinq entités archéologiques sont recensées sur la commune de Pont l'Abbé. La plus proche correspond à une occupation du Moyen-âge au lieu-dit Kervasegan répertoriée sous le numéro 29 220 0019, matérialisée par des fosses, des fossés et des empierrements. Le récent diagnostic réalisé au lieu-dit Bringall Huella, dans le nord de la commune a livré quelques éléments mobiliers médiévaux hétérogènes allant du XIème au XVIème siècle (Le Gall, 2017).

La période gauloise est particulièrement bien représentée, tant dans les indices de site que dans les diagnostics et fouilles menées sur la commune. Ainsi, une fouille menée en 1995 par S. Hinguant (Hinguant, 1995) a permis la mise au jour d'un habitat gaulois et d'occupations médiévales au lieu-dit « Keralio », à moins d'un kilomètre de notre emprise. Le site porte le numéro 29 220 0009. Le diagnostic réalisé par E. Roy en 2002, sur des parcelles contiguës à l'est du précédent a conduit à la découverte de restes d'aménagements palissadés et d'une imposante stèle en granite, en position primaire, probablement d'époque gauloise (Roy, 2002). D'autres stèles gauloises sont répertoriées essentiellement sur le nord de la commune. Un souterrain gaulois creusé dans le granit diaclasé a été fouillé par P. Gouletquer en 1983 au lieu-dit Saint-Jean-Trolimon. Il était constitué de deux tronçons de 3m et 5.80m de long pour une largeur comprise entre 0.70 et 1.20m. Un autre souterrain attribué à l'âge du Fer est par ailleurs connu au lieu-dit Parc Annogan sur la commune de Loctudy sous le numéro 29 135 0004.

L'âge du Bronze est connue grâce à la fouille d'un habitat du Bronze final, au lieu-dit Kerarthur, réalisée par E. Roy (Roy, 2000). Il porte le numéro 29 220 0007. A un peu plus d'un km vers l'ouest, un dépôt de l'âge du Bronze a été découvert au lieu-dit Treouguy. Il porte le numéro 29 220 0008. Un coffre funéraire de l'âge du Bronze est également répertorié sous le numéro 29 220 0016. Il se trouve à un peu plus d'un kilomètre au sud-ouest de notre emprise.

Le néolithique enfin est représenté par deux menhirs situés dans le nord-est (29 220 0002) et le nord-ouest (29 220 0001) de la commune.

Seule la période antique est absente autour de la zone du diagnostic, dans un rayon de plus d'un kilomètre.

1.5 Stratégie et méthodes mises en œuvre

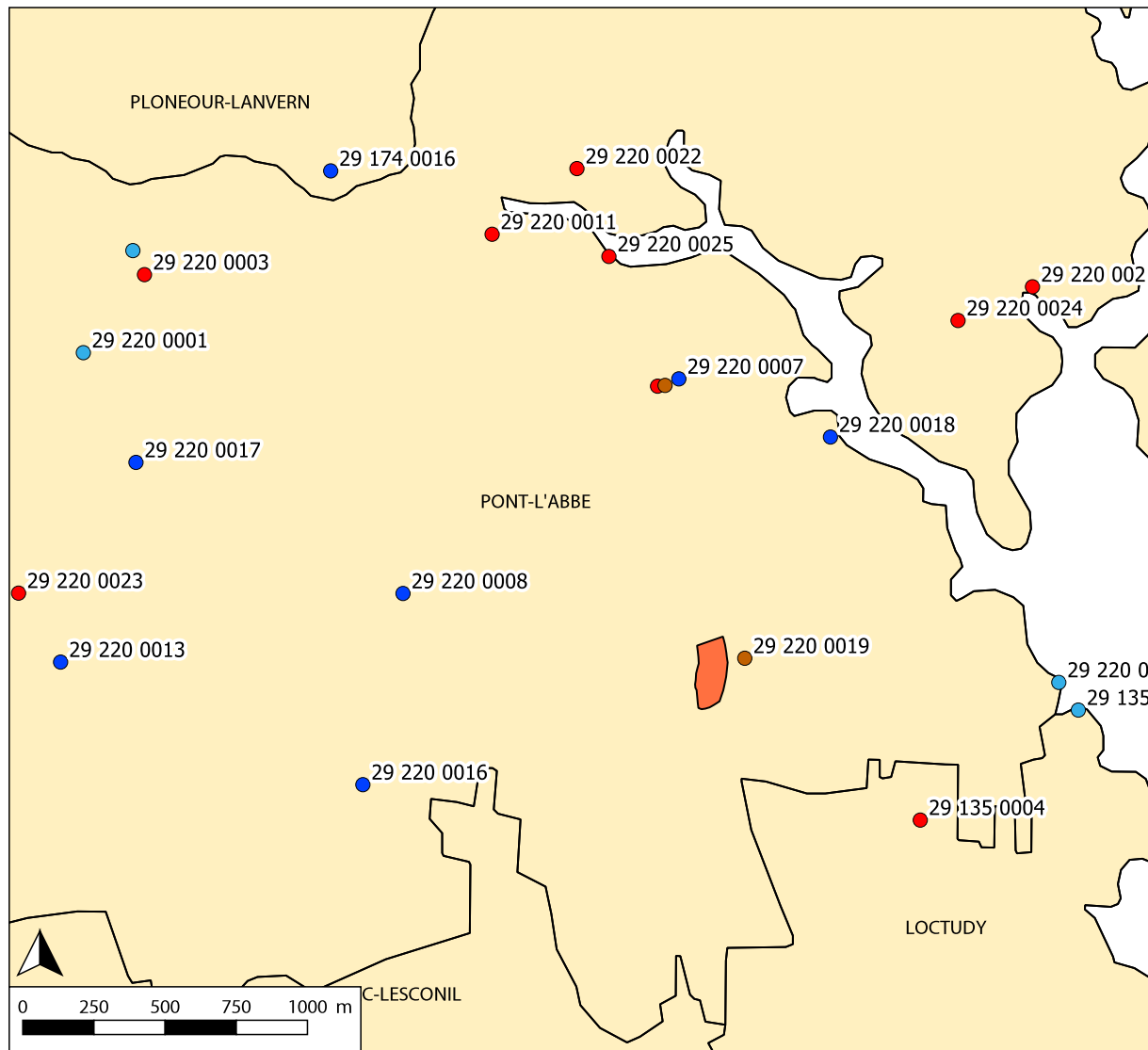
Le diagnostic a été conduit par deux archéologues du 06 au 10 août 2018.

Réalisé à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de 3m, il a consisté en l'ouverture de 8 tranchées continues, disposées dans l'axe principal du terrain, ici une orientation Nord/Sud (fig. 8). Etant donné la mise au jour de vestiges archéologiques, il a été nécessaire de réaliser quelques extensions à ces tranchées. L'ensemble affecte une surface sondée de 3686 m², soit 15.77% de la surface de 23 369 m² impactée par les futurs travaux.

La profondeur de chaque tranchée, qui ne dépasse pas 0.40m, a été conditionnée à l'apparition de vestiges ou du substrat, ici de l'arène granitique.

L'enregistrement du mobilier archéologique s'est fait classiquement par unité stratigraphique ou, le cas échéant, par fait. Chaque fait a été numéroté et décrit sommairement dans un tableau récapitulatif inséré en annexe de ce rapport.

Les tranchées et les structures rencontrées ont fait l'objet d'un relevé



emprise

Entités archéologiques

- Période récente
- Moyen-âge
- Antiquité
- Age du Fer
- Age du Bronze
- Néolithique
- Mésolithique
- Paléolithique
- Epoque indéterminée

NUMERO	COMMUNE	LIEU_DIT_I	NATURE	DEBUT
29 135 0001	Loctudy	PENGLAOUIC PENLOIC	menhir	Néolithique
29 135 0004	Loctudy	KERMENHIR	exploitation agricole	Age du Fer
29 174 0016	Ploneour-Lanvern	KERADEN	occupation	Age du Bronze
29 220 0001	Pont-l'Abbé	LE GUIRIC	menhir	Néolithique
29 220 0002	Pont-l'Abbé	RIVIERE DE PONT L'ABBE	menhir	Néolithique
29 220 0003	Pont-l'Abbé	POUL LEAC'H	exploitation agricole	Age du Fer
29 220 0004	Pont-l'Abbé	KERALIO	stèle funéraire exploitation agricole	Age du Fer
29 220 0006	Pont-l'Abbé	ROZANDON	menhir	Néolithique
29 220 0007	Pont-l'Abbé	KERARTHUR	habitat	Age du Bronze
29 220 0008	Pont-l'Abbé	TREOUGUY	dépôt	Age du Bronze
29 220 0009	Pont-l'Abbé	KERALIO	habitat	Moyen-âge
29 220 0011	Pont-l'Abbé	LE BOURG	stèle funéraire	Age du Fer
29 220 0013	Pont-l'Abbé	MERCHEN	coffre funéraire	Age du Bronze
29 220 0016	Pont-l'Abbé	BOTVELLEC	coffre funéraire	Age du Bronze
29 220 0017	Pont-l'Abbé	SEQUER	coffre funéraire	Age du Bronze
29 220 0018	Pont-l'Abbé	KERARTHUR	dépôt	Age du Bronze
29 220 0019	Pont-l'Abbé	KERVASEGAN		Moyen-âge
29 220 0021	Pont-l'Abbé	FEUNTEUN VEN	stèle funéraire	Age du Fer
29 220 0022	Pont-l'Abbé	EGLISE SAINT-JACQUES de LAMBOUR	stèle funéraire	Age du Fer
29 220 0023	Pont-l'Abbé	CHEMIN DE KERNUZ	stèle funéraire	Age du Fer
29 220 0024	Pont-l'Abbé	BODILLO	stèle funéraire	Age du Fer
29 220 0025	Pont-l'Abbé	QUAI SAINT-LAURENT	stèle funéraire	Age du Fer

Fig. 4 Carte de répartition des entités archéologiques répertoriées autour de l'emprise

systématique par la cellule topographique de l'INRAP, à l'aide d'un GPS. Les structures ont été numérotées de 1 à N par tranchées. Des plans de détail au 1/20ème et des coupes ont été relevées pour les structures testées manuellement. La plupart des fossés a fait l'objet d'au moins un sondage mécanique relevé au 1/20ème afin d'obtenir la profondeur de la structure et de récolter du mobilier archéologique datant. Une couverture photographique sur support numérique a été réalisée pour l'ensemble des structures.

Au terme de ce diagnostic, les tranchées ont fait l'objet d'un rebouchage simple.

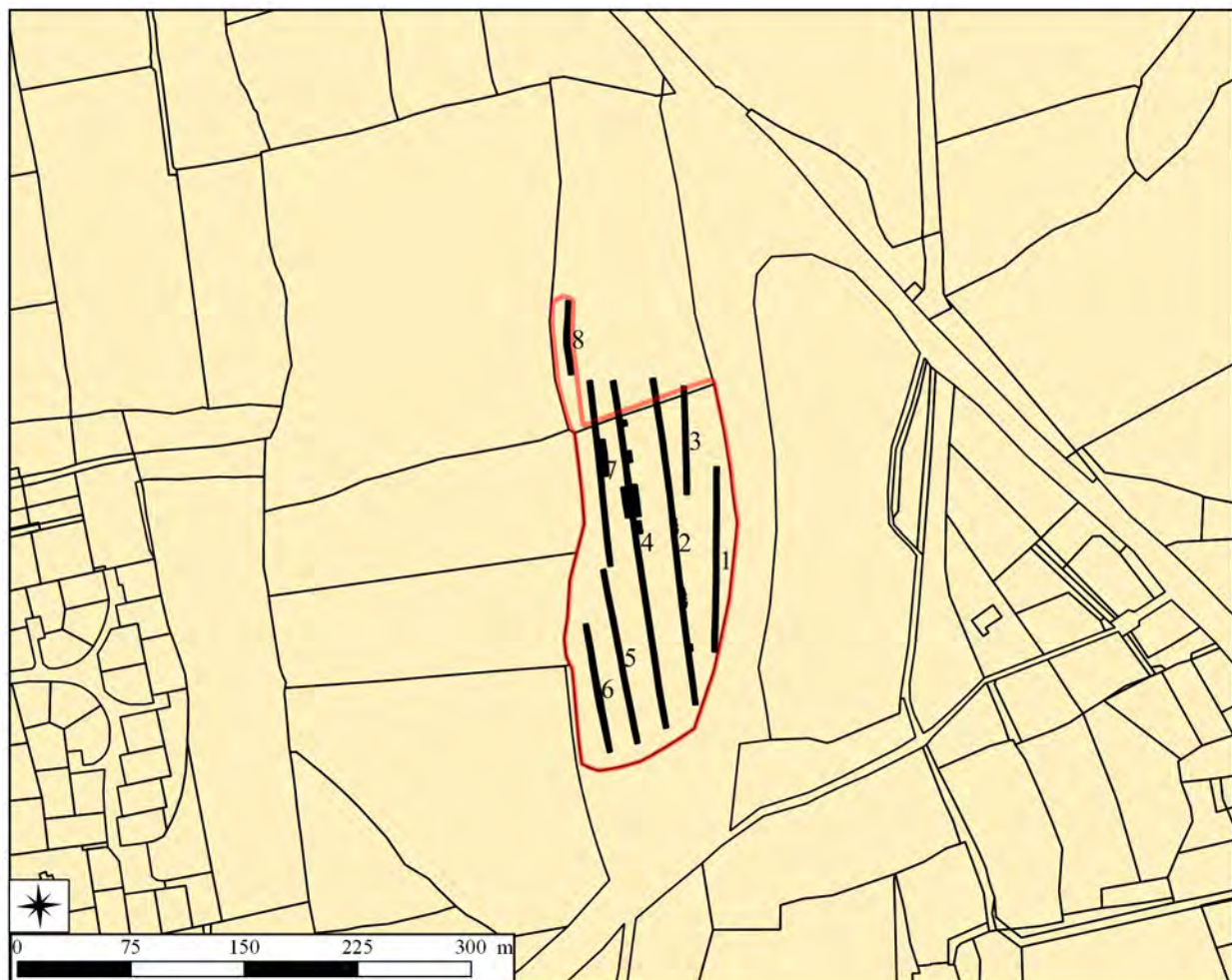


Fig. 5 Plan de situation des tranchées réalisées sur l'emprise du diagnostic

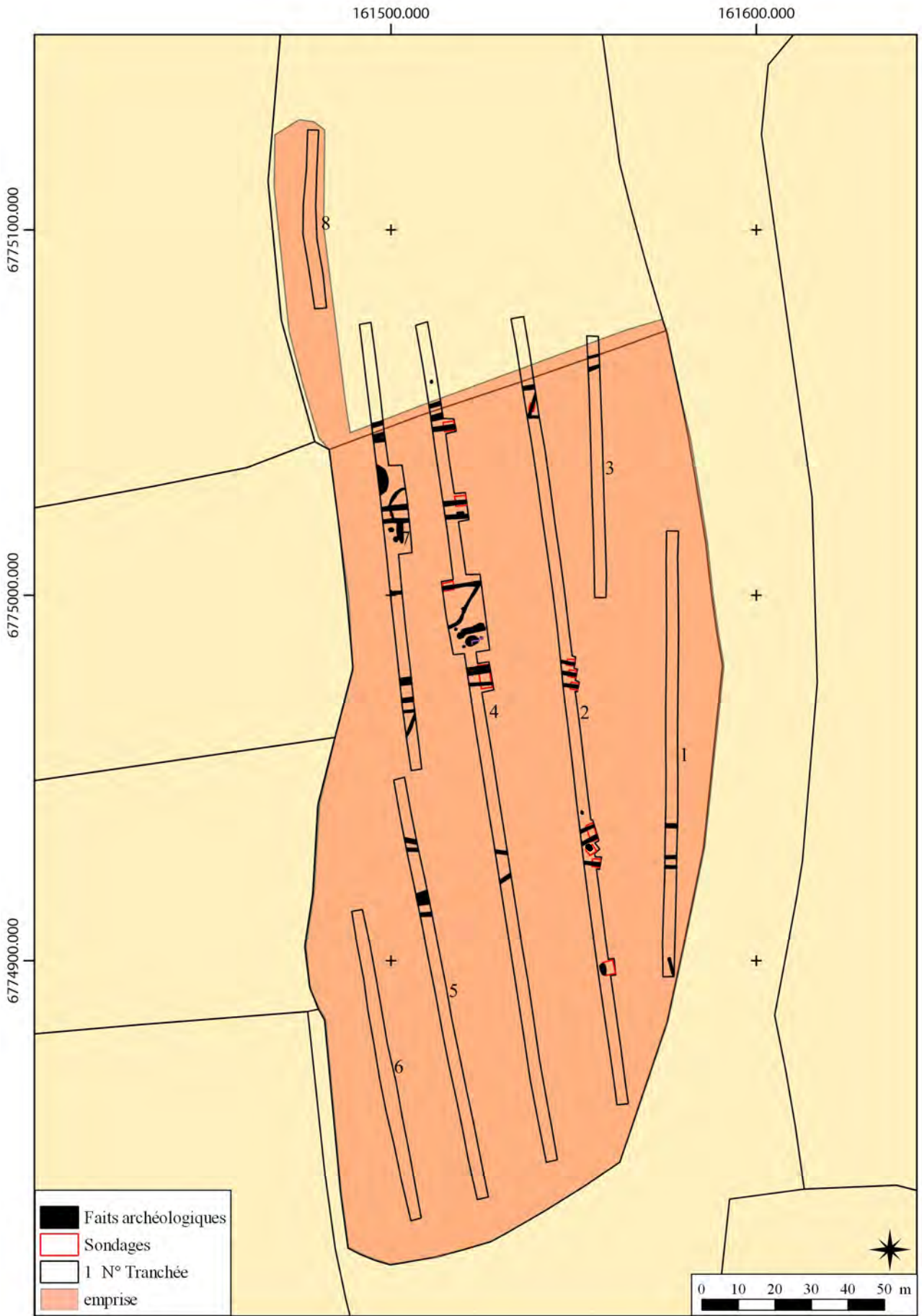


Fig. 6 Plan général des structures archéologiques découvertes dans les tranchées de diagnostic

2. Résultats de l'intervention

2.1 Description générale

L'ouverture des tranchées a rapidement permis de mettre en évidence une occupation antique qui se développe dans la partie occidentale de l'emprise, sur une surface assez limitée, entre les tranchées 4 et 6, sur une surface maximale de 8000m². Les sondages ont cependant montré une très mauvaise conservation des structures puisque les plus profondes ne dépassent guère une vingtaine de centimètres d'épaisseur.

Les quelques fossés qui subsistent de cette occupation très arasée sont grossièrement parallèles, d'orientation est/ouest et sont régulièrement espacés d'une vingtaine de mètres. Ils sont malheureusement insuffisants pour restituer une organisation parcellaire plus large, même si l'absence d'une partie d'entre eux vers l'est laisse supposer qu'ils s'interrompent ou changent d'orientation entre les tranchées 4 et 2. Ils pourraient alors être constitutifs d'enclos dont les contours seraient trop hasardeux à proposer à partir des données mises au jour. De rares fosses et trous de poteaux complètent cet ensemble mais leur très faible profondeur conservée laisse supposer qu'une grande partie de l'occupation initiale a totalement disparu. Malgré cela, le mobilier archéologique recueilli dans plusieurs d'entre elles était d'une grande homogénéité permettant d'attribuer cette occupation aux I^{er} et II^e siècle de notre ère.

2.2 Description par tranchée

2.2.1 La tranchée 2

Cette tranchée, à l'exception d'une grande fosse, n'a livré que des tronçons de fossés qui ont tous été testés (fig. 12). Aucun d'entre eux n'a livré de mobilier archéologique permettant de leur attribuer une période de fonctionnement. La seule chose à souligner est que seuls situés dans la partie nord de la tranchée sont présents sur la cadastre napoléonien (fig. 27). Les fossés 6, 7 et 8, malgré une orientation discordante pourraient se rattacher aux fossés 1, 6 et 7 de la tranchée 7 car leur profil en U, à fond plat et à parois obliques sont compatibles, de même que leur remplissage de limon arénacé brun. Cela reste cependant très hypothétique.

La structure F2 est plus atypique puisqu'il s'agit d'une fosse de 2.50m de long et 1.70m de large. Testée à la pelle mécanique, elle s'est avérée très profonde, 1.40m, à parois verticales et à profil dissymétrique.

Le remplissage est constitué de plusieurs niveaux argileux, dont un charbonneux, dépourvus de mobilier archéologique. Sa forme et son profil évoque une fosse en Y telles qu'elles ont été décrites en Bretagne (Blanchet, Legall 2013) avec une partie inférieure étroite et des parois évasées en partie supérieure (fig. 9 à 11). Ces fosses assez énigmatiques sont récurrentes du Néolithique aux âges des métaux. Elle se trouve ici isolée ce qui ne permet pas de la rattacher à une quelconque période d'occupation.



Fig. 7 Coupe ESE du fossé F6, Tr 2 © S. Sicard, Inrap



Fig. 9bis Vue de la fosse F2 et des fossés F4 et F5, Tr 2 © S. Sicard, Inrap



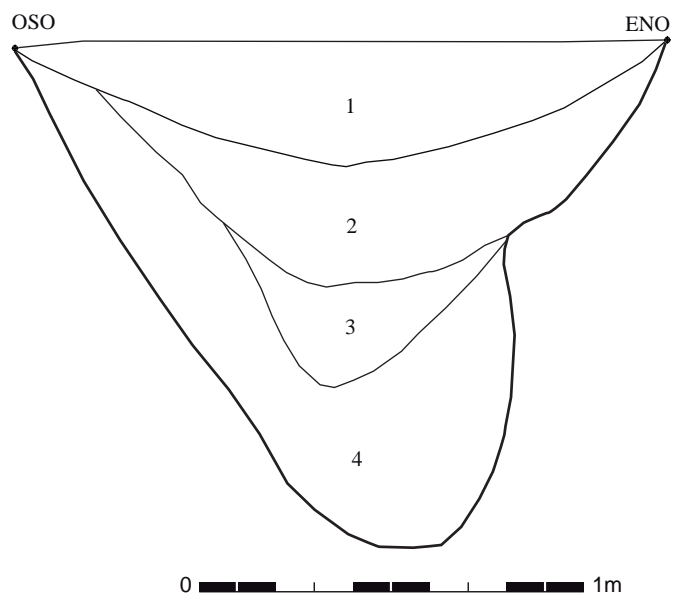
Fig. 8 Coupe ESE du fossé F7, Tr2 © S. Sicard, Inrap



Fig. 10 Coupe NO de F2, Tr2 © S. Sicard, Inrap



Fig. 9 Coupe ESE du fossé F8 tr2 © S. Sicard, Inrap



- US 1 : Limon sableux brun clair.
- US 2 : Limon argileux noir plus charbons de bois.
- US 3 : Limon argileux gris beige orangé.
- US 4 : Arène mêlée d'argile orangée à gris.

Fig. 11 Coupe NO de F2, Tr2 © S. Sicard, Inrap

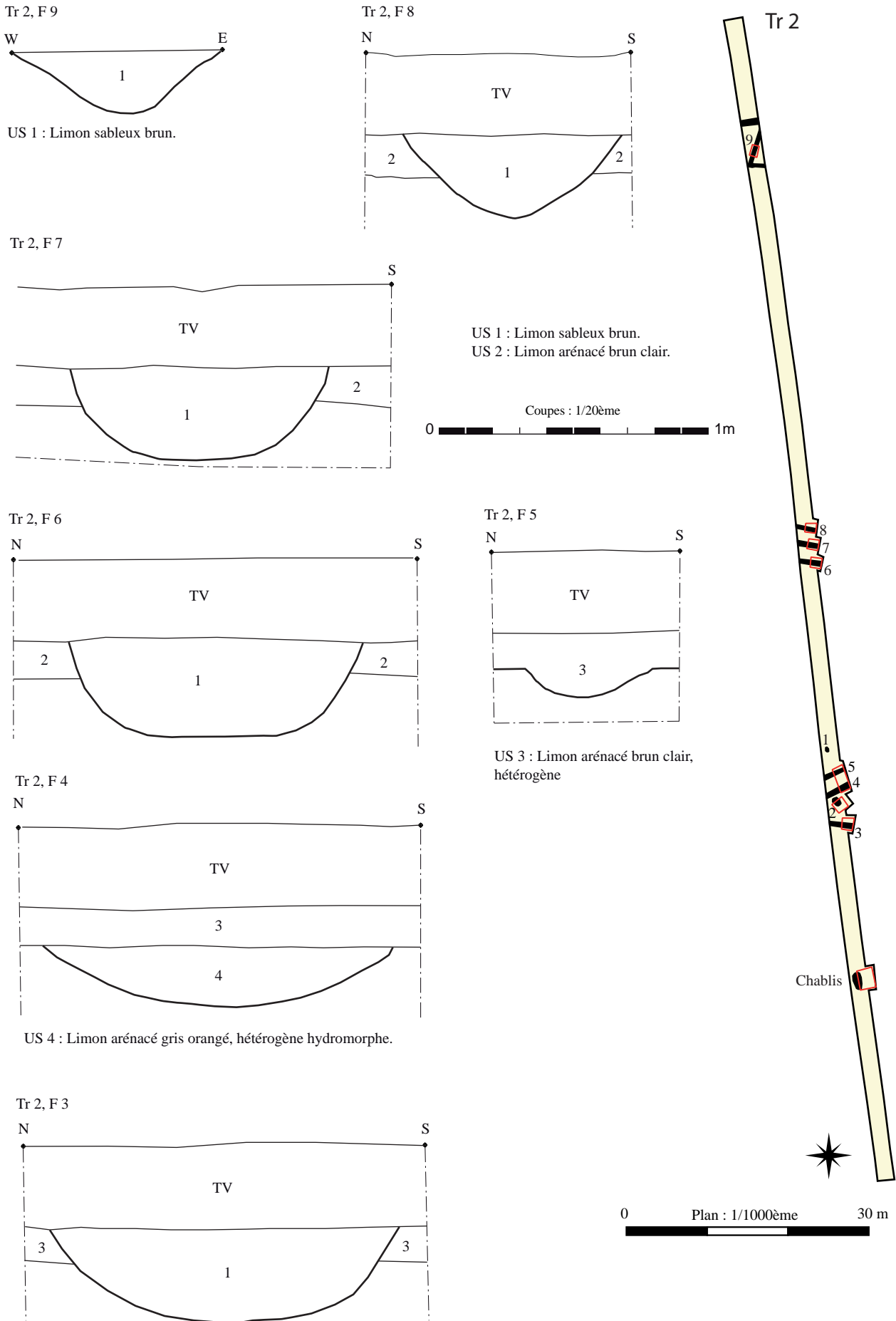


Fig. 12 Plan de détail de la tranchée 2 et coupes des fossés F3, F4, F5, F6, F7 et F8, DAO S. Sicard, Inrap

2.2.2 La tranchée 4

C'est la tranchée qui a livré le plus grand nombre de structures archéologiques (fig. 18). Il s'agit essentiellement de tronçons de fossés, d'une structure empierrée pouvant correspondre au fond d'une structure de combustion et de deux possibles trous de poteaux.

Une fenêtre de 200m² a été ouverte en partie centrale de la tranchée afin d'observer plus largement les structures mises au jour. Cette fenêtre est encadrée au nord et au sud par plusieurs fossés aux orientations sub-parallèles. Ils ont pratiquement tous été testés et certains ont livré un mobilier céramique homogène permettant de les rattacher à la période antique. Ces fossés (F3, F9, F8, F1, F7 et F6) ont des profils en U, très évasés et un comblement unique de limon arénacé brun. Leur faible profondeur, comprise entre 0.15m et 0.20m explique largement ces caractéristiques. Seuls les fossés 6 et 7 au sud de la fenêtre ont des profondeurs nettement plus importantes, respectivement 0.70m et 0.60m (fig. 13). Ces deux fossés n'en forment qu'un en surface, tel que nous l'avons observé dans la tranchée 7, puis il se divise et constitue deux fossés bien distincts et beaucoup moins profonds dans la tranchée 2.



Fig. 13 Coupe est des fossés F7, F6 et F1, Tr4
© S. Sicard, Inrap

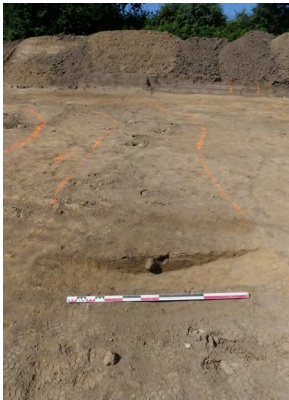


Fig. 14 Coupe ouest de F4, Tr4
© S. Sicard, Inrap

La structure fossoyée F2 est difficile à caractériser car elle est assez étroite, 0.50m de large, très peu profonde, 0.10m et son remplissage est peu lisible. Il pourrait s'agir d'un fossé dont l'orientation serait alors très discordante avec le reste de la trame parcellaire, et pourrait se poursuivre vers le nord en se raccordant avec le fossé F9 de la tranchée 2. Elle pourrait également correspondre à la tranchée de fondation d'un bâtiment mais cela reste très hypothétique. Dans tous les cas, cette structure a livré un mobilier suffisant pour permettre son rattachement à la période antique et plus particulièrement à la fin du I^{er} et au début du II^e siècle de notre ère.

La structure F4 est une fosse allongée sub-rectangulaire, de 7.70m de long par 1.40m de large et 0.18m de profondeur au maximum (fig. 14). Probablement très arasée, cette structure a tout de même livré un important lot de mobilier céramique antique, du II^e siècle de notre ère.



Fig. 15 F12 et F4 au deuxième plan, Tr4
© S. Sicard, Inrap

La structure F11 est encadrée par deux trous de poteaux de 0.60m de diamètre, dont l'un F12 a été testé. Son comblement d'arène beige à brun remaniée, conservé sur 0.18m de profondeur recelait de gros blocs de granite servant de calage (fig. 15). F11 correspond probablement à un rejet de structure de combustion, matérialisée par un limon arénacé gris et une zone centrale plus charbonneuse mêlée de blocs de granite brûlés peu structurés. Elle recelait quelques fragments de céramique également attribués au II^e siècle de notre ère.

L'ensemble des vestiges mis au jour dans cette tranchée sont rattachables à la période antique et participent probablement d'un habitat rural très arasé.



Fig. 16 et Fig 17
Vues générales de l'extension réalisée dans la tranchée 4
© S. Sicard, Inrap



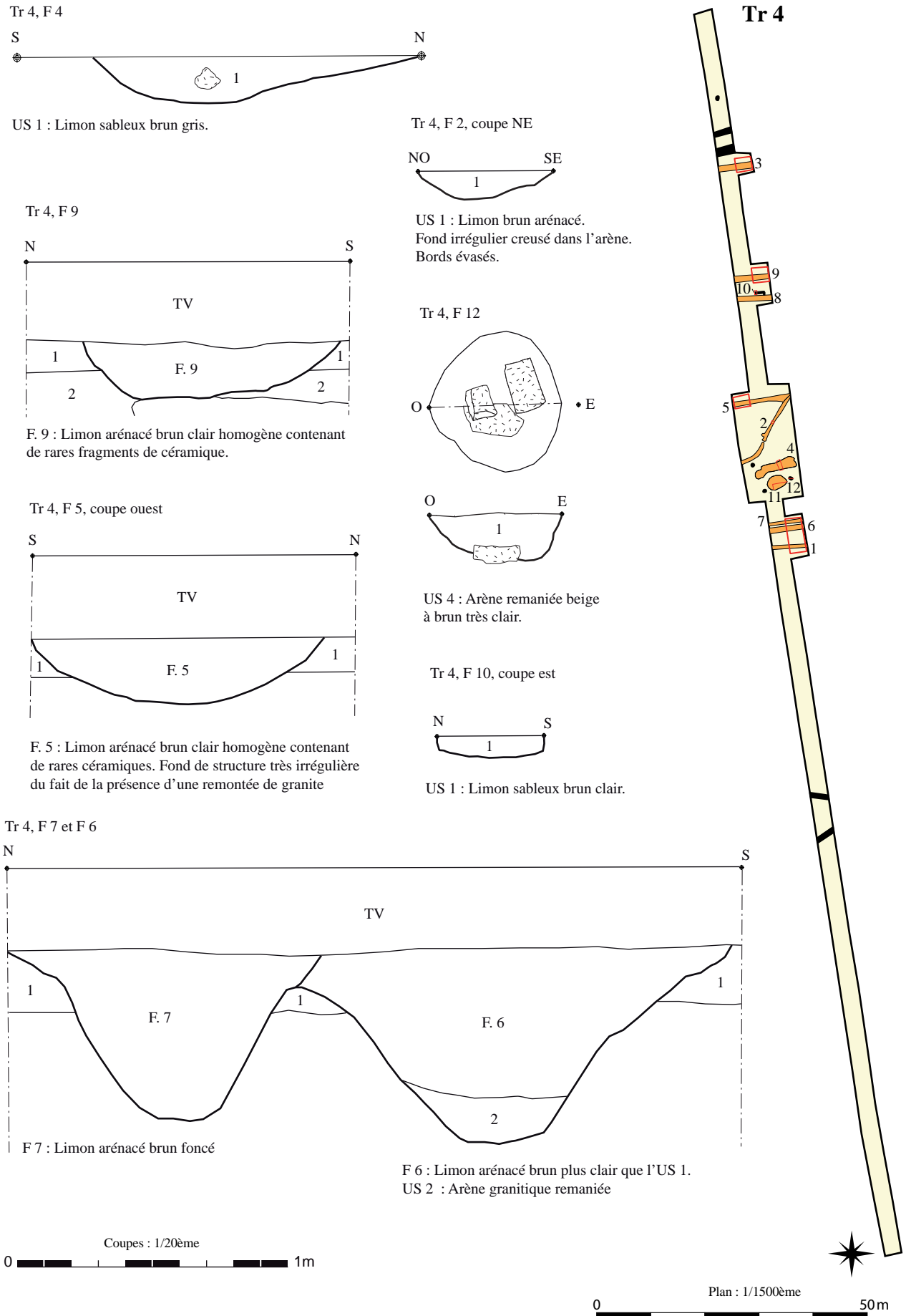


Fig. 18 Plan de détail de la tranchée 4 et coupes des fossés F4, F5, F6, F7 et F9 et des structures F2, F10 et F12, DAO S. Sicard, Inrap



Fig. 19 Surface de F11 avant fouille et F4, Tr4
© S. Sicard, Inrap

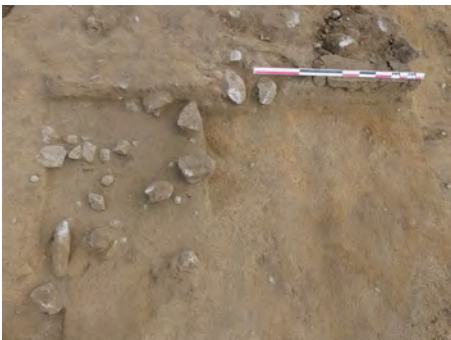
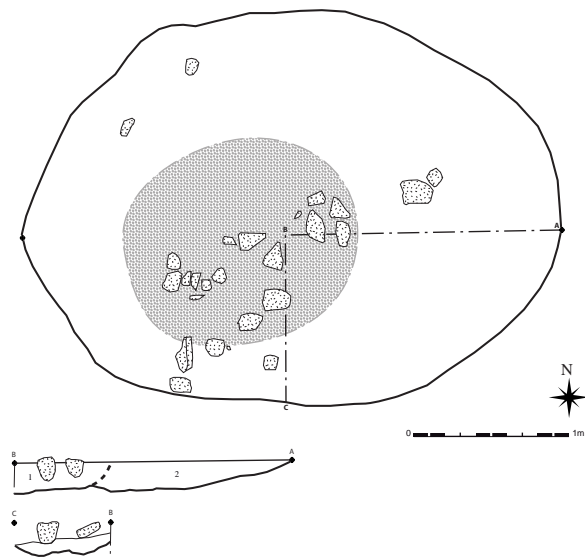


Fig. 20 Zone charbonneuse associée à des blocs de granite épars dans F11, Tr4 © S. Sicard, Inrap



US 1 : Limon arénacé gris à brun. Couche cendreuse, charbons de bois, céramiques et blocs de granite brûlés.
US 2 : Limon arénacé brun clair

Fig. 21 Plan et coupes de F11, Tr4 © S. Sicard, Inrap

2.2.3 La tranchée 7



Fig. 22 F5, Tr7 © H. morzadec, Inrap



Fig. 23 Grande structure charbonneuse, Tr7
© S. Sicard, Inrap

Cette tranchée a livré plusieurs structures archéologiques dont les contours n'ont pas toujours été clairement identifiés (fig. 24). Une extension d'une centaine de m² a permis de mettre au jour une fosse, F4, assez comparable à la fosse F4 de la tranchée 4. Elle se raccroche en perpendiculaire à un fossé parallèle au fossé F3 et distant de ce dernier de 3m (fig. 25 et 26). Deux possibles trous de poteaux se trouvent à proximité dont un, F5 a été testé (fig. 22). Les fossés F3 et F4 prolongent les fossés F8 et F9 de la tranchée 4. Ils ont livré du mobilier céramique permettant de les rattacher au I^{er} siècle de notre ère. Les fossés F1 et F2 plus au sud correspondent respectivement aux fossés F6/7 et F5 de la tranchée 4. C'est pour cela qu'ils n'ont pas été testés ici. F2 a également livré du mobilier céramique du I^{er} siècle de notre ère.

Comme dans la tranchée 4, un fossé F10 étroit et peu profond a été mis au jour. Son profil est douteux car la limite entre l'encaissant (l'arène granitique) et le comblement était difficile à voir. De ce fait, sa fonction reste indéterminée ainsi que sa datation puisqu'aucun mobilier n'y était associé.

Enfin, une grande structure dégagée partiellement dessine un demi cercle charbonneux contenant de très nombreux blocs brûlés. L'absence de mobilier ne permet pas de savoir si cette structure se rattache à l'occupation antique ou bien s'il s'agit d'un grand chablis en lien avec la haie qui se trouve à proximité (fig. 21).

Cette tranchée, moins riche en structures que la tranchée 4 témoigne tout de même de l'extension de l'occupation antique dans la partie nord-ouest de l'emprise.

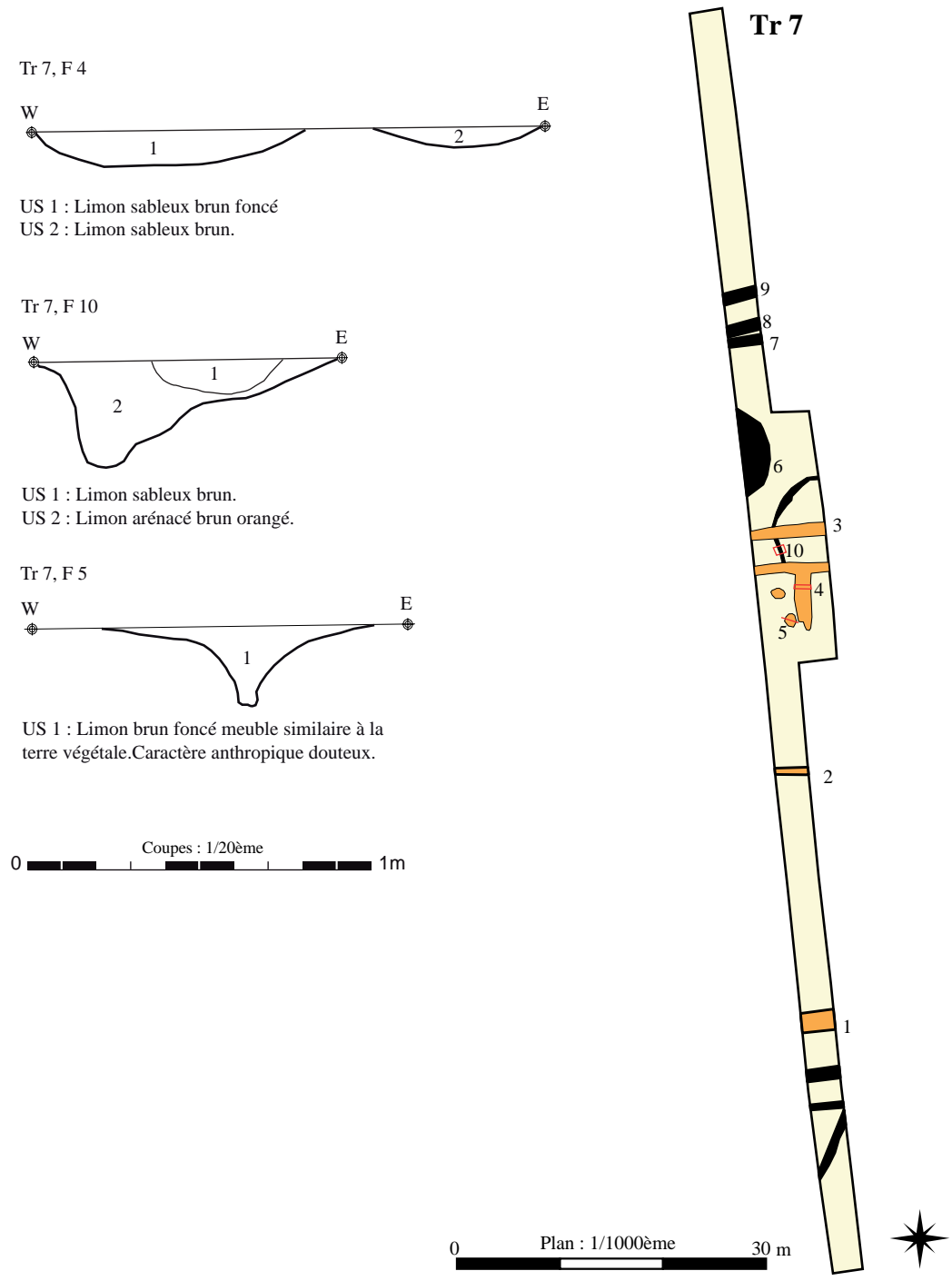


Fig. 24 Plan de détail de la tranchée 7 et coupes des structures F4, F5 et F10, DAO S. Sicard, Inrap



Fig. 25 Vue générale de l'extension réalisée dans la Tranchée 7 avec F4 au premier plan © S. Sicard, Inrap



Fig. 26 Coupe nord de F4, Tr7 © H. morzadec, Inrap

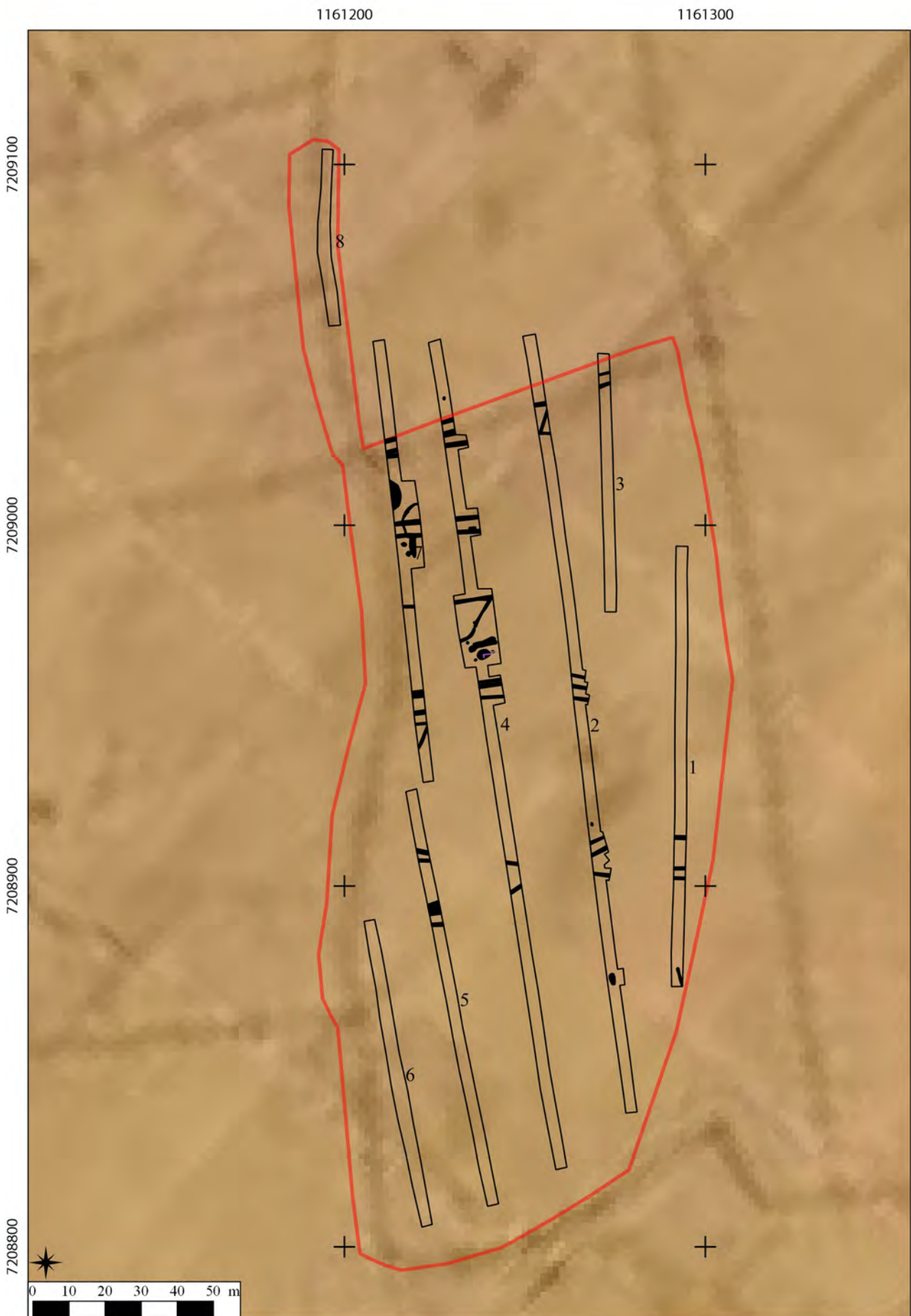


Fig. 27 Superposition du cadastre napoléonien et des structures découvertes au cours du diagnostic, DAO S. Sicard, Inrap

2.3 Etude du corpus céramique

Richard Delage

2.3.1 Fait F1, sommet US 2

Fragments de céramique sans caractérisation chronologique.

2.3.2 Tr. 2, US 1

Deux petits fragments de céramique sans caractérisation chronologique.

2.3.3 Tr. 2, US 3 (chablis)

Petits fragments de céramique sans caractérisation chronologique.

2.3.4 Tr. 4

Petits fragments de céramique gallo-romaine : céramique fine de mode B et fond de pot. Autre fragment sans caractérisation chronologique.

Datation : Ier s.

2.3.5 Tr. 4, Fait 1

Fragments de céramique commune de mode B gallo-romaine.

Datation : Ier-IIe s.

2.3.6 Tr. 4, Fait 2

Céramique sigillée : fragment de coupelle des Martres-de-Veyre (90/130).

Fragments de céramiques communes de mode A et B.

Fragments d'amphore de Bétique du Ier s.

Datation : fin du Ier s. – début du IIe s.

2.3.7 Tr. 4, Fait 3

Fragments d'un grand récipient en commune de B gallo-romaine.

Datation : Ier s.

2.3.8 Tr. 4, Fait 4, sondage

Fond d'un plat en commune de mode B.

Fragment de panse d'une amphore Dr. 20 de Bétique du Ier s.

Datation : Ier s.

2.3.9 Tr. 4, Fait 4

Important lot de céramiques vraisemblablement toutes de la période gallo-romaine.

Fragment de panse d'une coupe moulée en céramique sigillée du Centre de la Gaule du milieu du IIe s. Le décor est de CENSORINVS.

Fragments en céramique commune de mode A correspondant à une cruche en pâte calcaire, un fragment à engobe rouge et une panse de mortier.

En céramique commune de mode B, essentiellement des fragments de panse en pâte très dégraissée, ainsi qu'un bord de coupe.

Datation : milieu du IIe s.

2.3.10 Tr. 4, fait 5, sondage

Fragments de céramique gallo-romaine et petits fragments de céramique médiévale/moderne.

Datation : Médiévale/Moderne.

2.3.11 Tr. 4, Fait 6, sondage

Lot de céramique gallo-romaine.

Fragments de forme ouverte en céramique fine de mode B (terra nigra).

Panse de cruche en commune de mode A, lèvres de plat et pot en céramique commune de mode B ainsi que de nombreux fragments de panse et fragments d'amphore de Tarraconaise et vraisemblablement de Bétique.

Datation : I^{er} s.

2.3.12 Tr. 4, Fait 7, sondage

Fragments de céramique sans caractérisation chronologique.

2.3.13 Tr. 4, Fait 8

Petit fragment de céramique sigillée du Centre de la Gaule du II^e s.

Fond de pot en céramique commune de mode B.

Datation : II^e s.

2.3.14 Tr. 4, Fait 9

Fragments vraisemblablement d'une céramique gallo-romaine en commune de mode B à pâte brune à surface noire lissée.

2.3.15 Tr. 4, Fait 11

En céramique sigillée : coupelle Lez. 42 du Centre de la Gaule du milieu du II^e s.

Fragments de céramique cuite en mode B (vraisemblablement tournée) : plat à bord droit très dégraissée et panse de coupe.

Datation : milieu du II^e s.

2.3.16 Tr. 4, zone 1, épandage

Céramique sigillée : fragment de panse d'une assiette de Montans du I^{er} s. et coupelle Lez. 42 des Martres-de-Veyre des années 90/130.

Lot de céramique commune de mode A dont des fragments de cruche, un possible fragment de mortier.

En céramique commune de mode B : pot proche Quimp. 386 et fragments de panse et fond.

Fragment d'amphore.

Datation : fin du I^{er}-début du II^e s.

2.3.17 Tr. 4, Extension, zone 1, épandage

Lot de céramiques communes de mode A et B gallo-romaines sans caractérisation de forme à l'exception du bord d'un pot à lèvre éversée pour cette dernière catégorie. Fragment d'amphore de Bétique du I^{er} s.

Datation : I^{er} s.

2.3.18 Tr. 4, zone 2, épandage

Bord de pot en pâte gallo-romaine du I^{er} s. (Céramique commune de mode B).

Vraisemblable pot également de période gallo-romaine.

Fragment de céramique modelée protohistorique.

Datation : I^{er} s.

2.3.19 Tr. 4, Extension ouest, décapage

Céramique sigillée : mortier Curle 21 du Centre de la Gaule de la seconde moitié du II^e s.

Fragments de panse de cruche en commune de mode A.

Lot de fragments de commune de mode B dont des éléments de fond.

Panse d'amphore de Tarraconaise.

Datation : deuxième moitié du II^e s.

2.3.20 Tr. 5, décapage

Bord d'amphore Dr. 2/4 de Tarraconaise (anse coudée pseudo-bifide).

Datation : I^{er} s.

2.3.21 Tr. 7, décapage

Fragments de céramique gallo-romaine du I^{er} s., de céramique de chronologie indéterminée et d'un fragment de céramique moderne.

Datation : moderne.

2.3.22 Tr. 7, Fait 1

Fragment de céramique sans caractérisation chronologique.

2.3.23 Tr. 7, Fait 2

Fragments de céramique fine de mode B et communes de mode A et B sans caractérisation de forme.

Datation : I^{er} s.

2.3.24 Tr. 7, Fait 3

Fragments de communes de mode A et B sans caractérisation de forme.

Panse d'amphore vraisemblablement d'origine régionale Dr. 2/4.

Datation : I^{er} s.

2.3.25 Tr. 7, Fait 4

Lot de céramique gallo-romaine.

En céramique fine de mode B (terra nigra) régionale : bord de forme M96 (fig. 27, n°1).

En céramique commune de mode A : petites fragments de panse de cruche.

En céramique commune de mode B :

Petit pot en pâte kaolinitique de forme Quimp. 354 (fig. 27, n°2).

Pot en pâte très dégraissée à surface noire partiellement lissée de type Quimp. 387 (fig. 27, n°3).

Des fragments appartenant vraisemblablement à plusieurs pots de type Quimp. 386 (fig. 27, n°6).

Plat Quimper 81 en pâte noire (fig. 27, n°6).

Jatte Quimper 198/200 en pâte sombre et à surface externe lissée (fig. 27, n°5).

Nombreux fragments de panse et fond de commune de mode B.

Fragments d'amphore de Bétique en pâte du I^{er} s.

Datation : deuxième et troisième quart du I^{er} s.

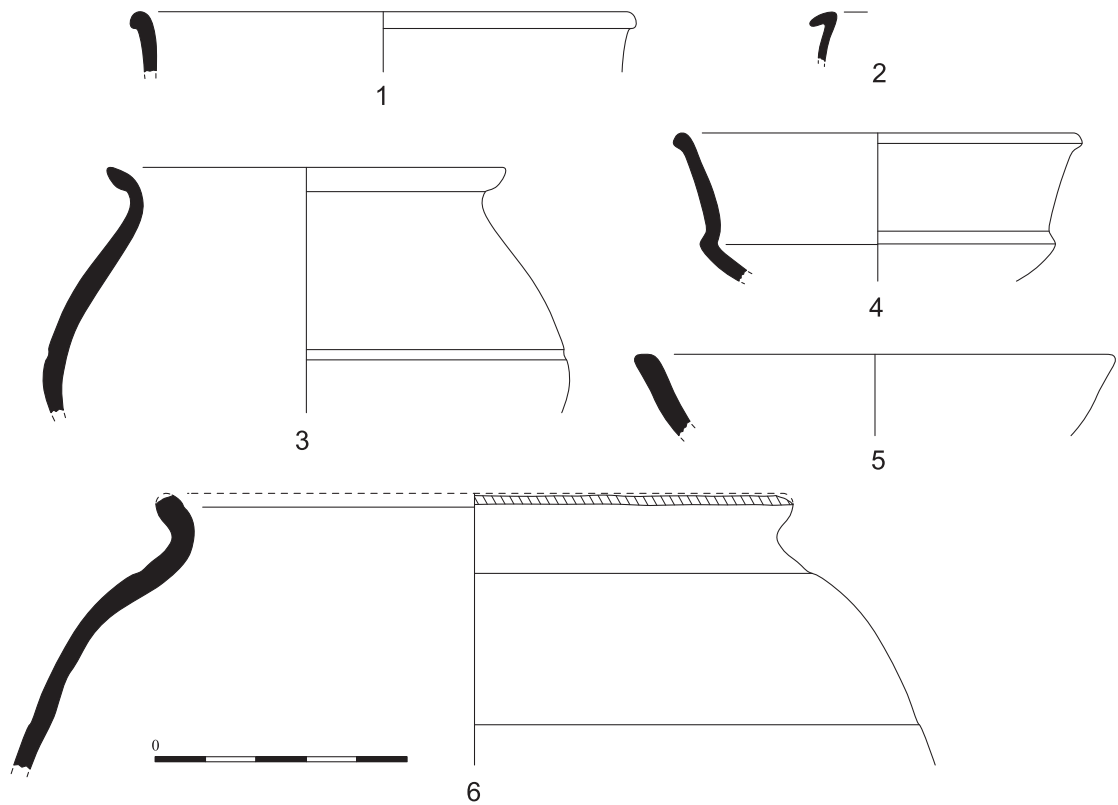


Fig. 28 Céramiques de la Tr. 7, Fait 4 (illus. P. Pihuit).

3. Conclusion

Les structures archéologiques découvertes dans le cadre de ce diagnostic se limitent à la partie nord-ouest de l'emprise, entre les tranchées 2 et 7, sur une surface maximale de moins de 5000m². Les vestiges sont peu denses et très érodés. Il s'agit majoritairement de tronçons de fossés pouvant correspondre à des limites parcellaires ou encore à de petits enclos agricoles, sans qu'il soit possible d'en établir la trame ou le plan général. Le mobilier archéologique associé est composé de céramiques, de terre cuite et de métal qui forment un ensemble homogène attribuable au I^{er} et II^e siècle de notre ère.

Bien que faiblement documentée, cette petite occupation enrichit la connaissance sur la période antique et plus particulièrement les deux premiers siècles de notre ère sur une commune où les données concernant la période gallo-romaine sont rares.

Bibliographie

Le Bihan J.-P. et Villard J.-E., (dir), 2005 -.Archéologie de Quimper. Matériaux pour servir l'histoire t. 1 : De la chute de l'Empire romain à la fin du Moyen Age. Centre de recherche archéologique du Finistère-Editions Cloître, 2005.

Blanchet S., Legall V., 2013 - Découvertes inédites de fosses à profil en "Y, W" en Bretagne : l'exemple du site de Plouedern "Leslouc'h" (Finistère. In, Achard-Corompt N., Riquier V. (dir), Chasse, culte ou artisanat ? Les fosses "à profil en Y-V-W". Structures énigmatiques et récurrentes du Néolithique aux âges des métaux en France et alentour. Actes de la table ronde de Châlons-en-Champagne, 15-16 novembre 2010. Revue archéologique de l'Est, 33^e supplément, p 203-212.

Table des illustrations

Fig. 1 Vue générale de l'emprise du diagnostic vers le nord	25
Fig. 2 Log réalisé dans la tranchée 1	26
Fig. 3 Carte géologique de la région	26
Fig. 4 Carte de répartition des entités archéologiques répertoriées autour de l'emprise	28
Fig. 5 Plan de situation des tranchées réalisées sur l'emprise du diagnostic	29
Fig. 6 Plan général des structures archéologiques découvertes dans les tranchées de diagnostic	30
Fig. 7 Coupe ESE du fossé F6, Tr 2	32
Fig. 8 Coupe ESE du fossé F7, Tr2	32
Fig. 9 Coupe ESE du fossé F8 tr2	32
Fig. 9 bis Vue de la fosse F2 et des fossés F4 et F5, Tr 2	32
Fig. 10 Coupe NO de F2, Tr2	32
Fig. 11 Coupe NO de F2, Tr2	32
Fig. 12 Plan de détail de la tranchée 2 et coupes des fossés F3, F4, F5, F6, F7 et F8,	33
Fig. 13 Coupe est des fossés F7, F6 et F1, Tr4	34
Fig. 14 Coupe ouest de F4, Tr4	34
Fig. 15 F12 et F4 au deuxième plan, Tr4	34
Fig. 16 et Fig 17 Vues générales de l'extension réalisée dans la tranchée 4	34
Fig. 18 Plan de détail de la tranchée 4 et coupes des fossés F4, F5, F6, F7 et F9 et des structures F2, F10 et F12,	35
Fig. 19 Surface de F11 avant fouille et F4, Tr4	36
Fig. 20 Zone charbonneuse associée à des blocs de granite épars dans F11, Tr4	36
Fig. 21 Plan et coupes de F11, Tr4	36
Fig. 22 F5, Tr7	36
Fig. 23 Grande structure charbonneuse, Tr7	36
Fig. 24 Plan de détail de la tranchée 7 et coupes des structures F4, F5 et F10,	37
Fig. 25 Vue générale de l'extension réalisée dans la Tranchée 7 avec F4 au premier plan	37
Fig. 26 Coupe nord de F4, Tr7	37
Fig. 27 Superposition du cadastre napoléonien et des structures découvertes au cours du diagnostic	38
Fig. 28 Céramiques de la Tr. 7, Fait 4	42

III. Inventaires techniques

Inventaire des faits

N° tran- chée	N° de faits	Nature	Descriptif	Orientation	Longueur	Largeur en mètres	Diamètre	Mobilier céram	Mobilier autre	Datation
1	1	Fossé	Limon brun	NO/SE		0.50				Indéterminé
1	2	Fossé	Limon sableux brun gris	E/O		0.60				Indéterminé
1	3	Fossé	Limon sableux brun gris	E/O		0.80				Indéterminé
1	4	Fossé	Limon sableux brun foncé	E/O		1				Indéterminé
2	1	Fosse	Limon sableux gris		0,90	0,50				Indéterminé
2	2	Fosse	Limon sableux brun		2.50	1.70				Indéterminé
2	3	Fossé	Limon sableux gris	ONO/ESE		0.80		X		Indéterminé
2	4	Fossé	Limon sableux brun gris	ENE/OSO		0.90				Indéterminé
2	5	Fossé	Limon sableux brun gris	E/O		0.80		X		Indéterminé
2	6	Fossé	Limon sableux brun	ONO/ESE		0.80		X		GR?
2	7	Fossé	Limon sableux brun	ONO/ESE		0.65				GR?
2	8	Fossé	Limon sableux brun	ONO/ESE		0.60				GR?
2	9	Fossé	Limon arénacé brun	E/O		0.65				Indéterminé
2	10	Fossé	Limon arénacé brun	NE/SO		1.05				Indéterminé
2	11	TP	LAG							Indéterminé
3	1	Fossé	Limon sableux brun foncé							Indéterminé
3	2	Fossé	Limon sableux brun foncé			0,90				Indéterminé
4	1	Fossé	Limon sableux brun clair	E/O		0.60		X		GR
4	2	Fossé	Limon arénacé brun	NE/SO		0,40		X		GR
4	3	Fossé	Limon sableux brun clair	E/O		1.20		X		GR
4	4	Fossé	Limon sableux brun clair	E/O		1.30		X		GR
4	5	Fossé	Limon sableux brun clair	E/O		0,70				Indéterminé
4	6	Fossé	Limon sableux brun foncé	E/O		1.10		X		GR
4	7	Fossé	Limon arénacé brun gris	E/O		0.60		X		Indéterminé
4	8	Fossé	Limon sableux brun foncé	E/O		0.85		X		GR
4	9	Fossé	Limon arénacé brun foncé	E/O		1.25		X		GR
4	10	Fossé	Limon sableux brun	E/O		0.85				Indéterminé
4	11	Empierrement	Limon gris à noir		3.50	1.50				Indéterminé
4	12	TP	Limon sableux brun foncé				0.60			
4	13	Fossé	Limon brun foncé	ENE/OSO		0.95				Moderne
5	1	Fossé	Limon sableux brun foncé	E/O		0.95				Indéterminé
5	2	Fossé	Limon sableux brun foncé	E/O		3.30				Moderne
5	3	Fossé	Limon sableux brun foncé	E/O		0.75				Indéterminé
5	4	Fossé	Limon sableux brun foncé	E/O		1				Indéterminé
7	1	Fossé	Limon arénacé brun foncé	E/O		1.80		X		GR
7	2	Fossé	Limon arénacé brun foncé	ESE/ONO		1.10		X		GR
7	3	Fossé	Limon arénacé brun foncé	E/O		1.20		X		GR
7	4	Fossé	Limon arénacé brun foncé	N/S		1.50		X		GR
7	5	TP	Limon brun foncé				0.60			
7	6	Zone brûlée	Limon noir							
7	7	Fossé	Limon arénacé brun clair	E/O		0.70				Moderne
7	8	Fossé	Limon arénacé brun foncé	ENE/OSO		0.95				Moderne
7	9	Fossé	Limon arénacé brun foncé	ENE/OSO		0.95				Moderne
7	10	Fossé	Limon arénacé brun			0.25				

Inventaire du mobilier céramique

Tranchée	Fait	Réf. archéo.	Datation	NR
02				2
02		US 3 (chablis)		4
04	01		GR	7
	01	Sommet US 2		3
04			GR	2
04				1
04		Epandage zone 1	GR	42
04		Epandage, zone 2	GR	1
04		Epandage, zone 2	GR ?	5
04		Epandage, zone 2	Proto	1
04		Ext. Epandage zone 1	GR	25
04		Ext. 0, décapage	GR	26
04	02		GR	20
04	03		GR	13
04	04		GR	65
04	04	Sondage	GR	5
04	05	Sondage	MED/MOD	4
04	05	Sondage	GR	16
04	06		GR	26
04	07	Sondage		2
04	08		GR	2
04	09	Sondage		3
04	11		GR	5
05		Décapage	GR	1
07		Décapage	MOD	1
07		Décapage	GR	7
07		Décapage	IND	2
07	01			1
07	02		GR	7
07	03		GR	8
07	04		GR	204

Inventaire des autres mobiliers en terre cuite

Tranchée	Fait	Réf. archéo.	Type	Attribution	NR	Datation
04	06		TCA		1	GR
07	04		TCA		1	GR
04		Epannage zone 1	TCA	TEG	5	GR
04	08		TCA ?		1	

Inventaire du mobilier métallique

Tranchée	Fait	Réf. archéo.	Type	Attribution	NR
04		Epannage zone 1	Métal-Fer	Clou	1
04		Ext. O, décapage	Métal-Fer	Clou	7



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie
ANTIQUITÉ

Pont-l'Abbé, Ty Kare

Sujets et thèmes
HABITAT RURAL

L'emprise du diagnostic prescrit au lieu-dit Ty Kare à Pont l'Abbé sur une superficie de 23 369m² est bordée par la départementale D2 qui la sépare d'un site médiéval répertorié à la carte archéologique sous le numéro 29 220 0019 qui a livré des fosses, des fossés et des empierrements.

Mobilier
Céramique,
Métal,
terre cuite

Les résultats du diagnostic n'ont pas confirmé le développement de cet indice sur la parcelle, mais ont révélé l'existence d'une petite occupation antique limitée à la partie nord-ouest de l'emprise et matérialisée par quelques fossés et fosses peu denses et très arasés. Le mobilier céramique associé indique une occupation homogène comprise entre le I^{er} et le II^e siècle de notre ère.

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67 737
35 577 Cesson-Sévigné

www.inrap.fr